

**RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
 SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2000**

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
Point n° 1 : Approbation des comptes-rendus des séances du Conseil Scientifique des 15 juin et 21 septembre 2000	Adoptés à l'unanimité des Conseillers, après quelques modifications.	D.R.R.E.
Point n° 2 : Organisation des séances du Conseil Scientifique en réunions thématiques <ul style="list-style-type: none"> . examen des propositions des composantes . mise en place du Visiting Committee 	La première séance est fixée au 1 ^{er} mars 2001.	UFR et Facultés D.R.R.E.
Point n° 3 : Convention de coopération UPS / IRD : création d'Unités de Recherche et d'Unités Mixtes de Recherche <p>a) Approbation des conventions constitutives des unités de recherche ayant vocation à devenir Unité Mixte de Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pharmacochimie des substances naturelles – R043 – (Michel SAUVAIN) auprès de l'EA 3030 – Pharmacophores, Redox, Phytochimie, et Radiobiologie (F. NEPVEU) - Géodynamique actuelle des grands bassins fluviaux tropicaux – R069 – (Jean-Loup GUYOT) et Déformation de la lithosphère continentale en zones de convergence – R014 - (Gérard Héral) auprès de l'UMR 5563 Mécanismes de Transfert en Géologie (B. DUPRE) <p>b) Approbation de la création d'Unités Mixtes de Recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laboratoire d'Etudes en Géophysique et Océanographie Spatiales – R065 - soit UMR 5566 – (Christian LE PROVOST) - Laboratoire de Dynamique et Fonctionnement de la Biosphère Continentale – R113 – soit FRE V22 113 – Centre d'Etudes Spatiales de la Biosphère (CESBIO) – (Jean-Claude MENAUT) 	Avis favorable à l'unanimité pour les créations des unités de recherche IRD et leur hébergement au sein de l'UPS. Une convention de collaboration et d'hébergement sera établie par la D.R.R.E. et le Secrétaire Général de l'I.R.D.	UFR SVT, PCA et OMP D.R.R.E.

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
Point n° 4 : Désignation de représentants par le Conseil Scientifique. - au Conseil du SCAS : un représentant du Conseil Scientifique - au Conseil du SCUIO : un étudiant de l'Université - au Conseil Scientifique du CERPER (Centre Européen de la Recherche sur la Peau et les Epithéliums de Revêtement) : un représentant de l'Université	Monsieur MAYET élu à l'unanimité au Conseil du SCAS. Aucun candidat au Conseil du SCUIO. Madame BOISDON élue à l'unanimité au Conseil du CERPER.	D.A.G.M. D.R.R.E.
Point n° 5 : Bonus Qualité Recherche 2001 : Adoption des principes généraux de répartition des différentes enveloppes	Point reporté.	D.R.R.E.
Point n° 6 : Demande d'Emeritat d'un Professeur de SVT.	Ce point sera traité en Formation Restreinte Collège A.	U.F.R. SVT D.R.R.E.
Point n° 7 - Questions diverses		

A Toulouse, le 26 février 2001